



Résultats de l'orientation des élèves de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire et secondaire technique

14 juillet 2017

À la fin de l'année scolaire 2016/2017, 5136 élèves de l'enseignement fondamental ont été orientés vers l'enseignement secondaire ou secondaire technique.

Ces élèves ont été orientés selon la procédure d'orientation en vigueur depuis 2013. Celle-ci prévoit qu'une décision d'orientation est émise par le conseil d'orientation, institué pour chaque classe du cycle 4.2. La décision se fonde sur les résultats scolaires de l'élève, l'avis des parents, les résultats aux épreuves communes, les productions de l'élève et les informations recueillies par le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention. Les élèves de 12 ans qui fréquentent une classe du cycle 3 ou 4.1. et qui n'atteignent pas les socles de l'enseignement fondamental, peuvent être orientés vers une classe préparatoire de l'enseignement secondaire technique.

Cette procédure d'orientation a été appliquée pour la dernière fois en 2017. Elle est remplacée par une nouvelle procédure qui prévoit que le titulaire et les parents prennent une décision d'orientation commune. (Plus d'informations sur <http://www.men.public.lu/fr/fondamental/passage-enseignement-secondaire-technique/4-1/index.html>)

Orientations vers l'enseignement secondaire et secondaire technique	7 ^e ES	7 ^e ST	7 ^e MO	Cycle rallongé
2010/2011	36,1%	49,7%	12,8%	1,3%
2011/2012	35,4%	49,6%	13,9%	1,1%
2012/2013	34,2%	49,7%	15,1%	1,0%
2013/2014	33,1%	48,5%	17,6%	0,8%
2014/2015	35,3%	47,1%	16,7%	1,0%
2015/2016	35,5%	47,7%	15,8%	1,0%
2016/2017	36,7%	47,9%	15,0%	0,4%

Tableau 1 : Orientations de 2011 à 2017 vers l'enseignement secondaire et secondaire technique

Orientations des élèves à la fin de l'année scolaire 2016/2017

Des **5136** élèves orientés à la fin de l'année scolaire 2016/2017,

- 36,7% ont été orientés vers une classe de 7^e de l'enseignement secondaire (7^e ES) ;
- 47,9% ont été orientés vers une classe de 7^e de l'enseignement secondaire technique (7^e ST) ;
- 15,0% ont été orientés vers le régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique (7^e MO) ;
- 0,4% bénéficieront d'un cycle rallongé en 2017/2018.

4867 des 5136 élèves soit 94,8% ont été orientés selon les modalités de la procédure d'orientation qui a lieu à la fin du cycle 4.2.

269 des 5136 élèves (soit 5,2%) ont été orientés, en raison de leur âge ou de leur retard scolaire, vers une classe de 7^e avant la fin régulière de l'enseignement fondamental. 72 de ces élèves proviennent du cycle 3 et 197 élèves du cycle 4.1.

Orientations vers l'enseignement secondaire et secondaire technique	7 ^e ES	7 ^e ST	7 ^e MO	Cycle rallongé	Total	
à la fin du cycle 4.2	1884	2456	504	23	4867	94,8%
	38,7%	50,4%	10,4%	0,5%	100%	
avant la fin régulière de l'enseignement fondamental		4	265		269	5,2%
		1,5%	98,5%		100%	
Total	1884	2460	769	23	5136	100%
	36,7%	47,9%	15,0%	0,4%	100%	

Tableau 2 : Orientations en 2017 vers l'enseignement secondaire et secondaire technique

Concordances et discordances entre les avis des parents et les décisions d'orientation

En 2016/2017, les décisions d'orientation ont concordé avec l'avis des parents dans 4314 cas, soit pour 84,0% des 5136 élèves concernés (tableau 3). Dans 12,9% des cas, les conseils ont orienté les élèves vers une autre voie pédagogique que celle proposée par les parents.

		Nombre d'élèves	en %
Concordances	avis des parents et décision d'orientation : 7 ^e ES	1809	35,2%
	avis des parents et décision d'orientation : 7 ^e ST	2092	40,7%
	avis des parents et décision d'orientation : 7 ^e MO	413	8,1%
Cycle rallongé		23	0,4%
Sans avis des parents		138	2,7%
Discordances	avis des parents : 7 ^e ST ; décision d'orientation : 7 ^e MO	249	4,8%
	avis des parents : 7 ^e ES ; décision d'orientation : 7 ^e MO	11	0,2%
	avis des parents : 7 ^e ES ; décision d'orientation : 7 ^e ST	322	6,3%
	avis des parents : 7 ^e MO ; décision d'orientation : 7 ^e ST	14	0,3%
	avis des parents : 7 ^e ST ; décision d'orientation : 7 ^e ES	65	1,3%
		5136	100,0%

Tableau 3 : Concordances et discordances entre les avis des parents et les décisions d'orientation

Épreuves d'accès

Au total, **194 élèves** se sont présentés à une épreuve d'accès.

- 90 de ces élèves se sont soumis à l'épreuve d'accès vers une classe de 7^e ES. Celle-ci est organisée pour les élèves qui sont orientés vers une classe de 7^e ST et dont les parents souhaitent une inscription en classe de 7^e ES. 4,4% des candidats ont réussi l'épreuve et sont donc admis à l'enseignement secondaire.
- 104 élèves se sont soumis à l'épreuve d'accès vers une classe de 7^e ST. Celle-ci est organisée pour les élèves qui sont orientés vers une classe de 7^e MO et dont les parents souhaitent une inscription en classe de 7^e ST. 7,7% des candidats ont réussi l'épreuve et sont donc admis à l'enseignement secondaire technique.